



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050123

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 15/04/2024 11H53 C:025094 I:39615
V/REF : 939419
V/Email reçu le Lundi 15/04/2024 a 11H53

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 07048
IMMEUBLE : COEUR VILLAGE -7048
36, RUE DU TRAQUINET
31, PLACE DE VAVRES
01800 ST JEAN DE NIOST

Vaulx en Velin, le 10 Mai 2024

Référence Marché: M_231009002-1
LOCALISATION : ALLEE N63 VAVRES - CONTACTER MME ROBERT AU 2EME ETAGE TEL06 13713586
MOTIF : INTERVENIR POUR :
- HALL : AJUSTAGE DE PORTES PLACARD COULISSANTES
- PORTE PALIERER : REMPLACER CYLINDRE EUROPÉEN
- REMPLACEMENT D' UNE MANIVELLE SUR VOLET ROULANT CHAMBRE 2
Donneur d'ordre : Mme S. BITTIGER

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 22/04 A 08H00 :
RESSERRAGE, REGLAGE ET GRAISSAGE DE LA BEQUILLE PORTE PALIERE
GRUGEAGE DE LA GACHE CAR LA PORTE A UNE MAUVAISE FERMETURE
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

CONTROLE DE LA PORTE PLACARD HALL D'ENTREE
- RIEN A SIGNALER, BONNE FERMETURE-OUVERTURE

DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA MANIVELLE VOLET ROULANT CHAMBRE 2
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 22/04/24 a 12H17 Mme S. BITTIGER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050123

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01	2	71,12	71,12
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	2	50,80	50,80
1,00	MS00068-Rempl.d'1 manivelle	2	71,12	71,12
TOTAL H.T.				193,04
T.V.A. a 10,00%				19,30
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>212,34</u>

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 939419 du 15/04/2024

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

63 Place de Vavres
01800 ST JEAN DE NIOST

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4
01-EE-2212-TRA-61563100
Marché : M - 231009002-1

07048-00003-00006-00022 H / Type 3 / 02

Etage : 02

Délai

Date limite exécution : 30/04/2024

Observations

**MUT 11/04 / LS LABORIER / LE ROBERT
LOCATAIRE MME ROBERT 06 13 71 35 86**

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	71,13	71,13	7,11	78,24
MS00021 HALL : Ajustage de portes placard COULISSANTES compris ajustage de la gâche, graissage des gonds et resserrage des garnitures de béquillage, y compris toutes sujétions	1,00	50,81	50,81	5,08	55,89
MS00036 PORTE PALIERER : remplacer Cylindre européen 5 goupilles double entrée ou à bouton toutes dimensions, y compris toutes sujétions car il manque 1 clé non rendue	1,00	50,81	50,81	5,08	55,89
MS00068 Remplacement d'une manivelle, y compris toutes sujétions SUR VOLET ROULANT CHAMBRE 2	1,00	71,13	71,13	7,11	78,24

Total H.T.	243,88
Total TVA	24,38
Total TTC	268,26

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux

EDN5



Bon de Commande

N° : 939419 du 15/04/2024

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE TREVOUX
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVOUX
Tel:04.81.51.03.10

Demande de travaux suivie par BITTIGER Stéphanie (Ag Trévoux le 15/04/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVOUX



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **63 Place de Vavres 01800 ST JEAN DE NIOST**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **15/04/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 939419